

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24/02/2021

La concrétisation du projet Agrimétha Bresse

DÉMARRAGE DE L'INJECTION DE BIOMÉTHANE

Il aura fallu près d'une dizaine d'années pour que le projet Agrimétha Bresse se concrétise.

Les projets de méthanisation se réfléchissent sur un temps long. Il s'agit d'équipements éminemment techniques qui doivent être pensés, construits et suivis avec la plus grande attention.

*Après les premières réflexions en 2012, puis l'étude de faisabilité accompagnée par Solagro depuis 2014, pour mener à la construction du méthaniseur dans le respect des règles environnementales et sociales, le projet franchit une **nouvelle étape importante aujourd'hui**, celle de **l'injection du gaz produit localement dans le réseau de distribution GRDF.***

Agrimétha Bresse – le projet

Le projet Agrimétha Bresse est celui d'un collectif agricole de 6 exploitations, **14 agriculteurs** dont les cultures et élevages laitiers ou viande sont implantés sur les communes de Devrouze, Diconne, Mervans, Saint-Germain-du-Bois, Serley, Simard et Thure.



GAEC des 2 Puits



GAEC du Bourg



EARL de Monflin



GAEC des Commarets



GAEC des Vions



GAEC du Champ de Lux

Initialement constitués en CUMA, ils décident de se lancer dans un projet de méthanisation pour valoriser ensemble les matières qui étaient précédemment épandues.

« À l'origine de notre démarche, nos 6 exploitations ont cherché à répondre à deux objectifs : réduire les nuisances olfactives, dûes au stockage et à l'épandage des fumiers et lisiers et diversifier et sécuriser nos revenus fragilisés par une conjoncture agricole difficile, pour pérenniser nos activités de productions animales. » explique Laurent Boivin, président de la SAS.

Ce projet collectif contribue au maintien d'une agriculture locale, durable et respectueuse de l'environnement. **Deux labels** viennent en attester : le **GIEE**, groupement d'intérêt économique et environnemental pour la SAS Agriméthabresse et le label **Qualiméthas**[®] pour Solagro, permettant de qualifier le conseil et l'accompagnement des projets de méthanisation.

La production d'un gaz renouvelable local

Dans ce projet, les cuves ont été enterrées pour limiter les nuisances visuelles et un système de traitement de l'air a été intégré.

Elles permettent le traitement de 20 000 tonnes de matières par an : fumiers, déchets issus de céréales de la coopérative agricole, matières stercoraires...

En chiffres, ce sont **120 Nm³ de biométhane produits par heure** et injectés dans le réseau de distribution de gaz. Cette production permet d'alimenter 700 foyers pour tous les usages domestiques (chauffage, eau chaude, cuisson) ou de **faire rouler au biométhane carburant 48 bus par an**, soit une distance totale de 1,4 millions de km.



À l'échelle territoriale, ces exploitations contribuent à la production d'énergies renouvelables, essentielle pour atteindre les objectifs d'autonomie énergétique poursuivis.

Pour en savoir plus

Le site de Solagro : www.solagro.org

Le site d'Agriméthabresse : www.agrimethabresse.info

Le site de l'ATEE : <https://atee.fr/energies-renouvelables/club-biogaz/label-qualimetha>

Contact presse

Aurélie Delage – Responsable communication Solagro

Mail - aurelie.delage@solagro.asso.fr

Tél – 06 47 67 12 49

Crédit photo : © Agriméthabresse